

Réf: Dossier N° 093859

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE JASMINA » en abrégé « SCI JASMINA »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN , COMMUNE DE COCODY, QUARTIER ANGRE NOUVEAU CHU, IMMEUBLE JASMINA, LOT 3463, ILOT 310, Lot 3463, Ilot 310

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 18/03/2022 reçus par Me ETUDE DE MAITRE BRAUD AHOUSSOU , MANDATAIRE, enregistrés le 22/03/2022, il a été constitué une SCI aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE

JASMINA » en abrégé « SCI JASMINA »

Objet : La société a pour objet :

- L'acquisition par voie d'achat, d'apport, d'échange, l'exploitation, la gestion et la vente de tous immeubles et droits immobiliers et de toutes parts de Sociétés immobilières ;

- La location, la vente et la commercialisation de tous immeubles et droits immobiliers ;

- La gestion du patrimoine immobilier appartenant à la société ;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers, avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux et se porter caution pour le compte de la société ;

- La prise de participation dans toutes sociétés ;

- Et généralement toutes opérations de nature à faciliter les objectifs qui viennent d'être définis, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN , COMMUNE DE COCODY, QUARTIER ANGRE NOUVEAU CHU, IMMEUBLE JASMINA, LOT 3463, ILOT 310, Lot 3463, Ilot 310

Dirigeant(s) : Mme TRAORE OUEDRAOGO ANMINATA (ADMINISTRATEUR)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B42-00021 du 06/05/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°19374/GTCA/RC/2022 du 06/05/2022

